MAIRIE DE NEFFIES
34320 NEFFIES

*****

BULLETIN MUNCIPAL

JUILLET 2003

****

LE MOT DU MAIRE

*****

Comme l'an passé, la réunion publique s'est tenue juste avant les vacances.

Il nous paraissait important de vous informer sur l'état d'avancement des différents projets du village. Désormais, toutes les études sont lancées : les premières réalisations interviendront dès 2004. Pour en arriver là, l'ensemble de l'équipe municipale s'est investi dans l'intérêt du village et je les en remercie.

Désormais, le temps est venu pour les Neffiessois de profiter d'une saison estivale riche en animations qui sans nul doute permettront à chacun de partager ses moments de convivialité avec l'ensemble des touristes qui fréquenteront notre commune.

Bonne vacances à toutes et à tous.

LE BUDGET 2003

Bâti autour de trois thèmes, l'élaboration et la réalisation de projets visant à améliorer le cadre de vie et les structures communales, le maintien du lien social et la pérénisation de l'emploi, ce budget ne fut pas simple à boucler.

En effet, malgré des efforts réalisés sur certains postes de fonctionnement visant à maîtriser les dépenses, nous sommes pénalisés par la diminution des recettes provenant de l'état (- 7 %). Ces sommes versées à notre commune retrouvent en 2003 le niveau qu'elles avaient en 2000. Cette situation nous oblige à procéder à une légère augmentation des taux d'imposition (+ 4 %), afin de palier en partie à la défection de l'état.

Pour ce qui est de la dette communale, elle sera fin 2003 au même niveau sensiblement que celui de 2001 :

- les deux emprunts réalisés pour l'achat de deux maisons rue Molinier et une autre rue du Potarouch étant compensés par l'arrivée à échéance de certains prêts.
- la ligne de trésorerie a été passée en 2003 à 15 000 euros. Remboursable en fin d'année, elle nous permet de faire face aux échéances, paiement des factures désormais obligatoire à 45 jours et compense le décalage du versement des subventions.

Globalement si notre marge de manœuvre est assez réduite actuellement en terme d'autofinancement, l'aménagement de certaines zones et l'appel ponctuel au crédit (taux exceptionnellement bas actuellement) devraient nous permettre de mener à bien les réalisations majeures prévues.

LES PROJETS

En début d'année, lors d'une rencontre au conseil général avec différents interlocuteurs, nous avons lancé différents dossiers :

Les Ecoles : 2ème tranche d'aménagement
Montant : 42 000 euros
Subventions attendues : 70 %
Travaux réalisés : été 2003
Sur deux années, nous aurons investi 80 000 euros pour rénover notre groupe scolaire.

Le Centre du Village :
Ces ruines qui obstruent le cœur de notre commune, sujet au combien délicat et trop longtemps délaissé, sont la préoccupation majeure du maire.
Un architecte du patrimoine Monsieur Nebout est en chargé de ce dossier. Auteur de plusieurs réalisations de qualité dans notre département, son expertise va nous permettre de mettre en route une réalisation difficile, respectueuse du site qui permettra à tous les Neffiessois de redécouvrir ces rues.
Dans le cadre de ce projet et afin de faciliter l'évacuation des ruines, la mairie a acquis rue du Potarouch une maison qui pourrait en fonction de considérations techniques devenir par la suite un logement à caractère locatif géré par la mairie (montant de l'acquisition : 54 000 euros)

La Maison des associations :
La vie associative est un rouage important de notre commune. Aussi avons nous décidé compte tenu du prix abordable de l'acquisition de créer une maison dédiée aux différentes associations rue Molinier avec la création d'une place. Ce dossier est confié à Monsieur Nebout. Au final les associations trouveront sur ce site des ateliers d'activité, salles de réunion et de stockage du matériel, nous souhaitons aussi installer la bibliothèque et élargir son champ d'action, sa localisation actuelle étant inadaptée tant sur le plan de la sécurité que de la fonctionnalité.

L'église et l'ancien hangar communal :
Architecte : Monsieur Rouquette
Projet « colossal » en terme de coût pour notre commune, lié aux subventions accordées par la DRAC et le Conseil Général, il devrait nous être présenté avant la fin de l'année. Il comprend outre la réhabilitation de l'église la démolition du hangar et la réalisation d'une place afin «d'aérer »le site et faciliter les travaux d'assèchement de la pierre.

Aménagement de la place au Lotissement du Théron :
Etude confiée à Monsieur Soulairac, Architecte.
Compte tenu de l'implantation de logements et hangar sur ce site, il nous apparaît nécessaire de consacrer l'espace restant à ce que nous appellerons un lieu de vie arboré avec aire de jeux sécurisée pour les enfants.
Cela permettra en outre de boucler les travaux liées à la chaussée. En effet, si nous ne nions pas l'utilité du chemin ouvert sur cette zone, il n'a été tenu compte à aucun moment lors de sa mise en service des nuisances qu'il apporterait aux riverains en le laissant en l'état.
Aussi, en ces périodes de fortes chaleurs, la poussière soulevée par les différents véhicules empruntant ce chemin nous a amenés à le fermer, il est des moments où la santé publique prime sur le confort des automobilistes que ce soit pour un usage privé ou professionnel. Il va de soi que dès que les finances le permettront et que le projet sera finalisé nous réouvrirons cet axe de circulation en prenant soin de le sécuriser pour limiter la vitesse toujours excessive dans le village.

Le Moulin de Julian :
La mise en œuvre du projet est confié à Monsieur Fioré et le bouclage financier réparti entre le Conseil Général, la Région, les fonds européens (Leader) et la commune dont la participation ne doit pas excéder 20 % du montant total.
Cet été en collaboration avec l'association Concordia des travaux vont commencer sur le site visant à rénover le moulin. Viendront ensuite la réhabilitation du pont, le nettoyage du bassin et des berges de la rivière. Des réflexions sont menées pour une exploitation pédagogique et touristique visant à redonner vie à cette structure.

Neffiès terre de vins :
A la demande des viticulteurs, la municipalité de Neffiès a accepté d'être maître d'ouvrage d'une station d'épuration des appareils à traiter et d'une aire de lavage de machine à vendanger.
Le fonctionnement de ces stations sera géré par une association de viticulteurs, le but de ces installations étant de contribuer à la propreté de nos ruisseaux. Les viticulteurs à l'origine de ces initiatives font preuve de leurs responsabilités face à l'environnement.

Autre projet bâti autour de la viticulture : l'aménagement de la route départementale 15 et la création d'un sentier viticole.
A l'origine une collaboration étroite entre la cave coopérative et les élèves de première BAC PRO VITI de l'Ecole Bonne Terre de Pézenas a fait naître ce projet visant à valoriser le vignoble neffiessois : une réalisation basée sur la plantation d'arbres et le nettoyage du site ainsi que sur l'ouverture d'un sentier viticole à caractère « pédagogique » afin de renseigner le promeneur sur la vigne et son environnement.

Comme vous pouvez le constater le travail ne manque pas et c'est avec satisfaction que nous avons reçu lors de la réunion publique du 18 juin le soutien de notre conseiller général Monsieur Francis Boutes qui nous a assuré de l'aide du conseil général pour la réalisation de ces projets.

LE CLAE

Le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) a fonctionné sur une année civile entière. Lors du bilan 2002, on s'est rendu compte que la part municipale était très élevée. Il faut dire que comme toute structure qui débute, il faut un certain temps avant que les subventions n'arrivent.

En ce qui concerne la fréquentation on se rend compte que c'est la cantine qui obtient un vif succès ; le matin et le soir il y a très peu d'enfants.

Un sondage effectué auprès des parents a montré qu'ils mettaient ponctuellement leurs enfants à la garderie du matin et du soir. Néanmoins, nous avons décidé de maintenir la structure avec le même fonctionnement :

- une inscription à l'année
- une inscription hebdomadaire pour les repas et les activités.

Il va juste y avoir un changement au niveau du personnel d'encadrement :

- La communauté des communes avait besoin d'un directeur pour son centre de loisirs et elle a donc proposé ce poste à Jean-Louis Toscano qui l'a accepté. C'est une plus grosse structure qui nécessite un temps complet, ce qui n'est pas le cas de notre CLAE. Jean-Louis Toscano gardera donc son statut d'emploi jeune à la Clé des Champs. Nous le remercions pour son travail accompli et lui souhaitons un bon déroulement de carrière à la communauté.
- Quant à Sabine Soler, elle a réussi son concours d'ATSEM (Agent Technique des services des écoles maternelles) mais n'a malheureusement pas encore obtenu de poste. Elle reste donc avec nous et continuera d'aller à l'école le matin avec les maternelles, à midi à la cantine et s'occupera des activités du soir.

Christine Carrière viendra l'aider quand l'effectif sera trop important.
La garderie du matin de 8h00 à 9h00 sera assurée par Chantal Manzanarès.

Dans tous les cas nous faisons en sorte de maintenir cette structure afin de répondre au besoin des familles.

Pour ce qui est de l'école, à l'heure actuelle, il y a 68 inscriptions en tenant compte des pré-inscriptions de 2 ans. Autant dire qu'il n'y aura pas de création de poste. Nous savons toutefois que ce chiffre peut varier tout au long de l'année.

Les professeurs des écoles, l'équipe éducative se retrouve au complet. Valérie Eychenne a repris son poste et Florence Roman a terminé son remplacement. Madame Sylvette Laussel reprend à temps complet l'année prochaine. Monsieur Sébastien Sihol nous quitte après 2 ans de remplacement. Quant à Isabelle Gawron, elle reste directrice de l'école. Nous tenons à les féliciter pour le spectacle de fin d'année qui a remporté un vif succès.

LES JEUNES

Une action menée sous l'égide de l'amicale laïque est entreprise auprès de notre jeunesse. Ces travaux qui dans un premier temps ont permis de recenser leurs attentes puis à les aider à réaliser certains projets, visent à créer un dialogue franc et constructif entre les générations afin que chacun se comprenne et s'accepte.

Dans cette approche, nous avons décidé pour l'été de créer des emplois de 20H00/semaine dédiés aux jeunes à partir de 16 ans. Sept candidatures nous sont parvenues. Initialement, nous souhaitions les retenir toutes en réduisant la durée d'embauche, mais deux des postulants avaient trouvé un autre emploi pour l'été. Au final, une embauche est réalisée sur juin, deux sur juillet et deux sur août.

Ces emplois essentiellement affectés au nettoyage et à l'entretien des rues permettront à ces jeunes de toucher du doigt les réalités d'un premier emploi et son utilité pour la vie de la cité, un volet «pédagogique » tout aussi important que l'aspect économique. Réservez-leur le meilleur accueil.

Dernier point, en prévision pour la rentrée à titre expérimental, réactivation du foyer des jeunes dans la salle d'activités.

L'URBANISME

Sujet ô combien sensible, la dernière réunion publique l'a montré aussi il nous paraît utile de préciser clairement notre position.

Le constat

+ 1 500 habitants chaque mois dans le département.
En dix ans la population de notre commune a été renouvelée à 50 %.

Des certitudes

Nous ne voulons pas agrandir le POS d'ici la fin du mandat.
Les dernières études attestent de la fiabilité de notre station d'épuration jusqu'à 1 200 habitants.
Les prix du marché de l'immobilier flambent tant sur l'ancien que sur les terrains à bâtir d'où la difficulté pour certains à se loger aussi bien sur le locatif qu'en accession à la propriété.
Notre école répondra à la demande éventuelle nous nous y engageons.
Nous nous devons d'être vigilants sur les projets à venir qui doivent répondre à des critères précis :
- pour certains (lotissement communal) permettre l'accession à la propriété à des prix raisonnables,

- pour d'autres (réalisations privées) cahier des charges strict, préservation des structures économiques existantes (type cave coopérative), création de voies de circulation sans contrepartie financière, obligation pour certains de réaliser des logements, à caractère locatif ou commercial, création d'habitations en accession à la propriété type village accolées représentant un investissement moins important qu'une maison individuelle.

En conclusion, une ouverture du village mesurée et contrôlée où les intérêts de la collectivité sont préservés et l'avenir du village assuré dans un cadre accueillant où chacun doit trouver sa place sans craindre l'autre.

PROGRAMME DES ANIMATIONS ET FESTIVITES ETE 2003

Tous les lundis , mercredis et vendredis JUILLET ET AOUT :

- Concours de pétanque organisés par **la Boule de neige** Place de l'ancien couvent.

JUILLET

12, 13 et 14 juillet :

Fête locale organisée par le comité des fêtes **« La Neffiesta »**

Samedi 12 juillet :

- 18h30 : musique au cœur du village et apéritif musical place Jean Jaurès animé par PASSION LATINE
- A partir de 20h30 : soirée dansante avec l'orchestre MELODIE MUSETTE (ambiance variété musette) place Jean Jaurès
- Buvette, grillades, frites

Dimanche 13 juillet :

- à partir de 18h30 : apéritif musical animé par CASSIOPE, place Jean Jaurès
- vers 21h00 : Brasucade, moules offertes par la municipalité et vin offert par les coopérateurs de Neffiès
- et pour nous accompagner jusqu'au bout de la nuit : discomobile géante CASSIOPE

Lundi 14 juillet :

- à partir de 21h00 : repas dansant animé par l'orchestre BLEU NUIT

Manèges, quad et animations diverses tout au long de la fête

Samedi 26 juillet :

Fête de l'Amicale Laïque

- A partir de 18h30 : apéritif, paella et spectacle « chants et danses »

Adultes : 13 euro, enfants de moins de 12 ans : 6 euro

AOUT

Samedi 9 août :

- l' **Association Sportive de Neffiès** organise un repas dansant (plus de précisions vous seront communiquées ultérieurement)

Jeudi 14 août :

- à partir de 20h00 : apéritif dansant
  brasucade : moules offertes par la municipalité et vin offert par les coopérateurs de Neffiès
  bal animé par « JOCKER 2000
  buvette, frites et grillades

soirée organisée par le comité des fêtes « **La Néffiesta** »

La Boule de neige organise :

Vendredi 15 août :

- à partir de 15h00, challenge Monique MAURY

Dimanche 17 août :

- à partir de 15h00 , concours jeunes (juniors, cadets, minimes)

Samedi 23 août :

- à partir de 14h30, concours réservé aux licenciés

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Poste

Horaires : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 8H45 A 12H00
Samedi : 9H00 A 11H00
Fermée les après-midi.

Mairie :

Horaires : Du lundi au vendredi : 8H30 à 11H30 - 14H30 à 18H00
Fermée le mercredi après-midi.
Téléphone : Accueil, secrétariat : 04 67 24 60 92
Fax : 04 67 24 82 73
Téléphone en cas d'urgence : 06 88 89 32 95